LA COMTESSE DE STRATHMORE A ÉTÉ INHUMÉE HIER A GLAMIS

Londres, 27. — Les obsèques de la comtesse de Strathmore, mère de la reine, ont eu lieu aujourd'hui, à Glamis, dans la plus stricte intimité. La cérémonie religieuse, à laquelle le roi, la reine, le comte de Strathmore, Lord et Lady Glamis et les autres enfants de la défunte étaient présents, a été célébrée dans la petite chapelle du château, où la dépouille mortelle avait été transportée dès son arrivée, hier.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière où reposent, à quelque cent mètres de la chapelle, les membres de la famille. Une centaine de villageois ont suivi le cortège funèbre.

Un service religieux a été célébré à Londres

Londres, 27. — La reine Mary et de nombreux autres membres de la famille royale ont assisté, aujourd'hui, à un service religieux qui a été célébré à l'église Saint Martin « In The Fields », à Londres, à la mémoire de la comtesse de Strathmore mère de la reine.

Outre le duc et la duchesse de Gloucester, le duc et la duchesse de Kent, la princesse Hélène Victoria, la princesse Marie-Louise, la princesse Alice, comtesse d'Athlone, le comte d'Athlone, étaient présents : le premier ministre et Mme Chamberlain, Lord Halifax, et d'autre membres du cabinet ; de nombreux représentants du corps diplomatique à Londres et un grand nombre de personnalités de la haute société londonienne.

Les souverains ne rentreront à Londres qu'à la fin de la semaine

Londres, 27. — On annonce que le roi et la reine, qui se sont rendus au château de Glamis, pour assister aux obsèques de la comtesse de Strathmore ne rentreront à Londres qu'à la fin de la semaine. Les souverains quitteront Glamis demain, pour Birkhall, propriété située à proximite de Glamis et qu'ils occupaient en tant que duc et duchesse d'York.

LE PROBLÈME DU SANDJAK D'ALEXANDRETTE

La plupart des questions négociées à Paris et à Ankara sont virtuellement réglées

Paris, 27. — L'entretien que M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, a eu cet après-midi avec M. Suad Davaz, ambassadeur de Turquie, a porté une fois de plus sur le problème du Sandjak.

A l'heure actuelle, la plupart des questions négociées entre le gouvernement de Paris et celui d'Ankara sont virtuellement réglées, hormis celles posées par la fixation des effectifs turcs et français à cantonner dans le Sandjak dont la solution rencontre toujours des difficultés.

LES TRAFIQUANTS DE STUPÉFIANTS

Paris, 27. — Bernard Pessis, arrêté il y a quelques jours comme complice du fabricant chimiste de stupéfiants Guedon, a été conduit aujourd'hui devant M. Thevenin, juge d'instruction. Il est inculpé d'infraction à la loi sur les substances vénéneuses.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES INGÉNIEURS DE L'E.N.I.A. A DOUAI

Les ingénieurs, anciens élèves de l'Ecole nationale des industries agricoles, ont tenu, dimanche, à Douai, leur assemblée annuelle, sous la présidence de M. Brisorgueil. Les ingénieurs se sont réunis, le matin, dans une des salles de l'école, rue de l'Université.

Le président, après avoir rendu hommage aux morts de l'année, sociétaires, professeurs et membres bienfaiteurs, félicita tous ceux qui, au cours de l'année, avaient obtenu une distinction ; puis il dit toute sa reconnaissance à M. Dauthy, directeur, et aux membres du corps enseignant pour le dévouement qu'ils apportent dans l'exercice de leurs fonctions.

M. C. LAURENT donna le compte rendu financier qu'à la suite du décès du trésorier, avait établi Mme Jomin-Dablincourt. Le solde créditeur est en augmentation et le président en profita pour féliciter la trésorière adjointe.

M. BRISORGUEIL parla de différents projets et donna divers renseignements sur le Syndicat professionnel des ingénieurs diplômés ; il s'étendit sur le rôle du groupement pour la classification des ingénieurs.

M. DEVOS, représentant de l'E.N.I.A. au sein du Syndicat, dans un rapport documenté parla de la Fédération : de son côté, M. BACOT montra ce qui a été fait pour le placement des anciens ; puis M. Ch. Pluvinage donna lecture de son rapport sur le prix Mariller, qui a été accordé à M. Kondratoff.

Vers 13 h. 30, tous les anciens condisciples se retrouvaient au restaurant des Palmiers, pour le banquet traditionnel. M. Joseph Butruille, adjoint, présidait, ayant autour de lui MM. Brisorgueil, président sortant, Werquin, le nouveau président, Mariller, président d'honneur, Schneider, ancien président ; Dauthy, Carré, Robiliard, Dartevelle, Ducrotte, Landouzy, Lanzenberg, Coulon, Merten, Lespagnol, les professeurs et un certain nombre de directeurs de sucrerie et distillerie.

M. Brisorgueil présenta le nouveau président, M. Victor Werquin, technicien et praticien tout à la fois et de plus originaire de **Cantin** ; il remit une médaille-souvenir à MM. Chéron et Pluvinage. D'autres toasts furent portés par MM. Chéron, Pluvinage, Werquin, qui se plut à exposer son programme de président, Dauthy, Mariller, Schneider, étincelant de verve, Canal, pour les élèves, Esparbet, au nom des stagiaires des C.I., et enfin, M. Burtuille, qui exprima la reconnaissance de la ville aux étudiants qui vont au loin répandre la renommée de Douai.

QUATRE OUVRIERS GRAVEMENT BRULÉS à la Société Générale des Huiles de Pétrole à Courchelettes

L'un d'eux a succombé

Un accident aux conséquences graves s'est produit, lundi matin, à la Société Générale des Huiles de Pétrole, à Courchelettes.

Sous la direction du contremaître, M. André Mielle, 37 ans, 37, rue Claeys, à Courchelettes, les ouvriers Emile Watel, 25 ans, 6, avenue Georges-Buire ; François Pesse, 26 ans, pompiste, rue des Jardins, à Lambres, et Ulysse Ringot, 34 ans, chef d'équipe rue Jean-Jaurès, à Dorignies, devaient procéder à la vidange d'une chaudière, d'une capacité de 25 m3, qui renfermait du bitume à 250 degrés.

Le mélange n'étant point parfaitement homogène, les ouvriers se mirent en devoir de le brasser, à l'aide d'un tuyau de 5 à 10 centimètres de section.

Ils étaient occupés à cette besogne — qui, notons-le, s'effectue très couramment — quand, dans l'atmosphère de la cuve, c'est-à-dire au-dessus de la couche de goudron, une explosion se produisit. Le goudron fut projeté hors de la cuve.

Les ouvriers, qui étaient groupés au-dessus d'elle le reçurent sur le visage, les mains et les vêtements. Tous quatre furent grièvement brûlés.

Les habits du contremaître s'enflammèrent ; les flammes avaient également gagné ceux de M. Ringot, mais celui-ci, avisant un bac rempli d'eau, à proximité, eut l'idée d'y faire un plongeon.

Un commencement d'incendie se produisit, mais il fut maîtrisé en quelques secondes, par les seuls moyens de l'usine.

Les blessés avaient été conduits de toute urgence à l'infirmerie de l'établissement. Le docteur Rivière vint leur prodiguer ses soins, et il ordonna leur transfert immédiat à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Il y conduisit lui-même M. Watel, qui était le moins gravement atteint, tandis que l'ambulance de l'usine transportait les autres infortunés ouvriers à Douai.

MM. Orly et Picard soignèrent les blessés. Mais M. Mielle ne devait pas tarder à succomber.

L'état de MM. Pesse et Ringot est sérieux ; quant à M. Watel, il se rétablira sans doute rapidement.

M. Papillon, directeur de l'usine, ne peut point s'expliquer les causes de l'explosion.

Les dégâts matériels sont insignifiants.

Le parquet s'est rendu sur les lieux. Le procureur de la République, M. Perier, était accompagné du juge d'instruction, M. Bodbin, et du capitaine de gendarmerie Dubois.

« Les Meilleurs Ouvriers de France »

Les Industries Textiles à l'Exposition départementale du Travail de février 1939

Ce groupe se subdivise en cinq classes ; pour être admis à concourir dans les classes 1, 2 et 3 les candidats devront être âgés de plus de 30 ans au 1er janvier 1939. Pour les classes 4 et 5 ils devront avoir 25 ans.

Tous renseignements complémentaires seront fournis sur demande par le commissaire général de l'exposition départementale, 8, boulevard Louis-XIV à Lille.

Les classes admises se répartissent de la sorte : **dessinateurs pour tissus, bonneterie, tapisserie et tissage, tapis et teinture.**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES INVENTEURS DU NORD DE LA FRANCE A LILLE

Les membres de l'Union des inventeurs du Nord de la France se sont réunis le 26 juin dans la salle du premier étage du café du Pélican, Grand Place à Lille.

Le président a déploré le départ de M. Gil, le secrétaire si dévoué du groupement et a formulé des vœux pour son prompt rétablissement. Il a présenté à l'assemblée M. Lemoine, ingénieur-conseil en propriété industrielle.

L'assemblée a procédé à l'élection des membres du nouveau Conseil d'administration et ensuite écouté la causerie faite par M. Lemoine sur les difficultés rencontrées par les inventeurs, sur la possibilité éventuelle de l'institution d'un brevet d'artisanat qui serait différent et moins coûteux que le brevet industriel et sur l'erreur de vouloir surcharger de taxes l'inventeur qui, en réalité, facilite le développement du commerce et de l'industrie.

LE DRAME D'ARRAS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M'aimes-tu oui ou non ?

Lundi, vers 18 h. 15, la victime se rendit chez M. Vandenabeele, gérant de l'épicerie Dreux, rue d'Amiens, pour y faire l'emplette d'un litre de vin, d'une côtelette de porc et de pommes de terre.

La femme rentra dans sa mansarde obscure, qu'éclairait une bougie. Elle prépara le souper. L'homme de retour, en état d'ivresse, fut mal reçu. Une dispute s'éleva violente. Les voisins ne s'inquiétaient plus de ces colères de Marissal, le connaissant, et ayant été à différentes occasions menacés.

Cependant la violence de la querelle augmentant, ils entendirent l'homme questionner : « M'aimes-tu oui ou non ? Réponds, oui ou non ».

Un bruit sourd résonna dans l'immeuble. L'homme, sous le coup d'une violente colère, descendit quatre à quatre l'escalier tortueux. Il cria dans la cour : « J'ai tué ma gonzesse »

Puis, aussi rapidement, il remonta et c'est à ce moment, croit-on, qu'il empoigna la femme accoudée à la lucarne. Il la poussa brutalement.

« J'ai balancé ma gonzesse »

Le corps tomba lourdement sur le sol. Les voisins risquèrent la tête par les fenêtres et virent ainsi la femme face contre terre, inanimée. Marissal redescendit, alla près de sa victime, la retourna et lança : « Elle est morte ». Et, affolé, partit en courant par l'impasse des Fosseux. Il alla chez l'épicier Vandenabeele pour téléphoner.

« Vite, demanda-t-il, appelez police-secours ».

— Mais pourquoi, questionna-t-on.

Alors avec son accent boulevardier, il déclara : « J'ai balancé ma gonzesse par la fenêtre. Je crois qu'elle va crever ».

Il enleva l'écouteur des mains du commerçant et lui-même cria à la police : « Vencz vite, elle va crever ».

Le Parquet sur les lieux

L'agent de police Bottin vint à bicyclette et Marissal ne fit aucune difficulté pour le suivre. Il titubait et gesticulait comme un homme ivre.

Les inspecteurs Francis et Lefebvre arrivèrent promptement et commencèrent leurs investigations.

Tel est le récit rapide de ce drame qui a causé dans le quartier un émoi bien compréhensible.

Vers 20 h. 30, le Parquet arriva sur les lieux. M. Bernard, substitut du procureur de la République, accompagné de MM. Dautriche, juge d'instruction ; Roussenac, commissaire de police ; Vasseur, sous-chef de la sûreté firent leurs constatations.

Puis, M. le docteur Brassart passa un examen rapide de la victime qui fut ensuite transportée à la morgue de l'hôpital Saint-Jean.

L'autopsie aura lieu ce matin, car il s'agit de savoir si la femme a bien été jetée après avoir reçu un coup violent.

Le Parquet a quitté les lieux vers 21 h., n'ayant pu procéder à la reconstitution du crime, le meurtrier étant en complet état d'ivresse.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

M. RENÉ LÉVY, ingénieur en chef des Mines à Douai est promu Officier

Paris, 27. — Légion d'Honneur, ministère du Travail : Sont promus ou nommés : au grade de commandeur, M. Heing de Balsac, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers.

Au grade d'officier, M. René LEVY, ingénieur en chef des Mines à Douai.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD VISITERA LE PORT DE DUNKERQUE, LE 7 JUILLET

Nous apprenons que les membres du Conseil général du Nord, ayant à leur tête leur bureau, ainsi que M. Fernand Carles, préfet du Nord, seront à Dunkerque jeudi 7 juillet.

Les visiteurs étudieront sur place les travaux d'agrandissement du port, ceux réalisés et ceux destinés à les compléter, comme le canal de liaison actuellement en cours.

A 11 heures aura lieu une réception à la Chambre de Commerce, avec exposé par M. Broquaire, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur du Port, sur la situation présente de l'établissement maritime et de son rôle dans l'économie régionale et nationale.

Un déjeuner sera offert à 12 h. 30 par la Compagnie consulaire, à la suite duquel aura lieu la visite des installations maritimes

Le grand rassemblement des chômeurs du Nord et du Pas-de-Calais A VALENCIENNES

M. VANDEWALLE parlant au nom des Vieux Travailleurs ; à son côté : M. LAGACHE, président du meeting. (Ph. Réveil)

Les comités de chômeurs du Nord et du Pas-de-Calais avaient organisé, hier, à Valenciennes, un grand rassemblement pour exprimer, avec force, devant les pouvoir publics, leurs revendications générales. Cette manifestation fut marquée par un meeting qui se tint sous le marché couvert, où étaient réunis, à 15 h., les délégations du secteur de Valenciennes, ainsi que les nombreux groupes venus de toutes les villes de la région du Nord, et notamment ceux de Lille, Roubaix, Tourcoing, Lomme, Cambrai, Houplines, Anor, Armentières, etc.

La manifestation fut placée sous la présidence des Combattants Républicains d'Espagne et la présidence effective en fut confiée à M. Lagache, secrétaire du comité du secteur de Valenciennes, assisté de MM. Ladenne et Gosselin. De nombreux orateurs prirent la parole.

UNE VUE DE L'ASSISTANCE PENDANT LES ALLOCUTIONS. (Ph. Réveil)

D'abord, M. VANDEWALLE, secrétaire des Vieux Travailleurs du Nord, qui réclama la retraite pour les vieux ouvriers, et qui, en déclarant qu'il s'abstenait de toute politique, fit un vigoureux procès des gouvernements qui n'ont pas réalisé cette œuvre humanitaire.

Mme Berthe MERIAUX parla ensuite au nom de Comité des Femmes contre la Guerre et le Fascisme, puis, M. LEGRIS, président de la section de l'A.R.A.C., exposa le point de vue des chômeurs, anciens combattants qui désirent que leur allocation d'A.C. ne soit plus retenue sur les secours de chômage.

M. COPIN, président du Cercle Laïque d'Etudes Sociales et vice président de la Ligue des Droits de l'Homme, apporta le point de vue de ces deux groupements qui estiment qu'il est impossible de courir à une politique d'armement et de réaliser en même temps une politique de progrès social.

M. DRONSART, du parti socialiste, montra que les élus socialistes sont d'accord avec les chômeurs sur l'ensemble de leurs revendications.

M. DELGRANGE apporta le point de vue des Jeunesses Communistes qui veulent, en même temps que l'apprentissage pour les jeunes, la retraite pour les vieux.

M. COUTANT exposa le point de vue du Parti Socialiste Ouvrier et Paysan, qu'il représente.

M. Raux, député, donna la position du Parti Communiste, qui estime qu'en attendant la Révolution Ouvrière, qui viendra à son heure, on peut appliquer un programme largement social en donnant satisfaction aux vieux ouvriers et aux sans travail. Enfin, M. RASCHIA, secrétaire général des Comités de chômeurs du Nord et du Pas-de-Calais, commenta les revendications des chômeurs.

Une délégation à la Sous-Préfecture

A l'issue du meeting, un cortège se forma. Les manifestants défilèrent à travers la ville, avant de se rendre à la Sous-Préfecture. En tête on notait la présence, outre les orateurs du meeting, de MM. Musmeaux, député ; Carpentier, conseiller général ; Sevrez, président du Conseil d'arrondissement ; Cher, conseiller d'arrondissement ; Patou, de l'Union locale des Syndicats de Valenciennes ; etc.

La délégation fut reçue, vers 18 h., à la sous-préfecture, par M. Charles Gaubert, sous-préfet, à qui elle remit les vœux suivants :

Vœux des chômeurs et des vieux travailleurs

« Les délégués des Comité de Chômeurs du Nord et du Pas-de-Calais et ceux des sections des vieux travailleurs, demandent instamment de mettre fin aux procédés iniques d'expulsion pour non-paiement de leur loyer. Devant la misère accrue dans leurs foyers, ils réclament en attendant qu'il leur soit procuré du travail, le rajustement de leurs allocations de chômage, en rapport avec le coût de la vie, sans tenir compte des plafonds limitatifs ; de plus, ils réclament non pas une aumône pour les vieux travailleurs mais une retraite leur permettant de vivre décemment.

» Ils espèrent que le Gouvernement, soucieux de la paix sociale, prendra en considération ces modestes revendications. Depuis deux années les chômeurs et les vieux travailleurs ont malgré leur misère sans cesse aggravée fait preuve d'une grande sagesse.

» Leur patience est à bout ; ils réclament du Gouvernement la convocation des Chambres dans un délai très court pour prendre toutes les mesures qui s'imposent pour satisfaire leurs justes et légitimes revendications.

» Ils espèrent que le Gouvernement entendra leur appel, car si satisfaction ne leur était pas donnée ils se verraient dans l'obligation, avec regret, de passer à l'action ».

Revendications générales

1° La mise en route immédiate des grands travaux d'utilité publique ouvrière et paysanne.

2° Une retraite suffisante pour les vieux travailleurs.

3° L'institution d'un fonds national de chômage.

4° L'exonération des loyers des chômeurs et victimes de la crise avec indemnité aux petits propriétaires et premiers locataires.

5° La cessatio ndes brimades et radiations pour des motifs oiseux.

6° Le respect de la loi de 40 heures. La suppression du cumul.

7° Le relèvement immédiat des allocations de chômage en rapport avec le coefficient actuel du coût de la vie, sans tenir compte des plafonds limitatifs.

8° L'uniformisation des secours et suivant les charges de famille.

L'INCENDIE D'UN PENSIONNAT DE JEUNES FILLES A LA CAPELLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On se rendit vite compte combien la lutte serait difficilement efficace. Le vent soufflant impétueusement avivait le foyer et les flammes couraient tout le long de la toiture. Bientôt tout le bâtiment ne fut plus qu'une torche. Des flammèches, des morceaux de bois en feu emportés par le vent menaçaient d'aller porter l'incendié jusque dans les maisons voisines et dans une cité proche.

Devant la gravité de la situation, M. Méresse, maire de La Capelle, n'hésita pas à faire appel aux pompiers d'Hirson qui, vingt minutes plus tard, étaient sur les lieux avec leur matériel puissant.

Plus d'un demi-million de dégâts

Malgré les efforts des pompiers de La Capelle et d'Hirson on ne devait plus bientôt songer qu'à préserver les immeubles de la périphérie. En moins d'une demi-heure, sous l'action du vent, le feu avait dévoré le pensionnat dont seuls les murs restaient debout. Tout a été détruit dans l'établissement. Des objets appartenant aux pensionnaires qui se trouvaient au rez-de-chaussée ont pu être préservés et on a pu sauver quelques affaires se trouvant dans les chambres du premier étage. Quelques meubles échappés au feu ont été anéantis par la chute des matériaux et par l'eau dont on inonda le foyer.

Les dégâts sont difficilement estimables. On pense qu'ils dépasseront cinq cent mille francs, et il ne seraient couverts qu'en partie par l'assurance.

L'enquête

Le chef de brigade de gendarmerie Devingt, qui s'était rendu des premiers sur les lieux avec les gendarmes Monier et Pierquet, fit placer durant toute la journée un service d'ordre qui s'avéra très précieux en raison de la densité de la circulation sur les routes desservant le pensionnat. L'enquête menée par M. Devingt n'a pu encore établir à coup sûr les causes du sinistre. On croit que le feu a pris dans le grenier, à un endroit où se trouvait un amas de vieux livres et d'archives. On pense qu'il est dû à un court-circuit.

Au cours de l'après-midi on vit arriver devant le collège, le cortège des parents des élèves venant, qui en carriole, qui en voiture, chercher les enfants et leurs objets épargnés par l'incendie. — *B.*

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 28 juin : Soleil : Lever 3 h. 51 ; coucher, 19 h. 56 ; Lune : Lever, 4 h. 39 ; coucher, 20 h. 14.

METEOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 27 juin 1938, à 9 h. 30 : Baromètre : 757 mm. 4 ; baisse depuis la veille, à 9 h. 30 : 4.0 ; Thermomètre : Fronde : 19.2 ; Minima : 14.8 ; Maxima de la veille, 21.3 ; Etat hygrométrique : 77 ; Hauteur de la ntombée depuis la veille, à 9 h. 30 : Néant ; Direction du vent : Ouest-Nord-Ouest ; Force : Assez fort ; Direction des nuages : Ouest-Sud-Ouest ; Etat du ciel : Couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Chaud ; Orageux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Petites pluies nocturnes, suivies demain d'un ciel très nuageux avec courtes ondées séparées par des éclaircies ; vent du Sud-Ouest, modéré à assez fort, s'orientant à Ouest, assez fort ; vent sur les côtes. Le maximum de température sera en baisse de 3 à 5 degrés sur celui de la veille.

LA CONDAMNATION D'UN CAMBRIOLEUR par le jury du P.-de-C.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est un jeune dévoyé qui a subi, dès l'âge de 18 ans, de multiples condamnations pour vol et qui, malgré quelques efforts sincères n'a jamais pû se réadapter à la vie sociale. Chaque sortie de prison était rapidement suivie d'un nouveau méfait et la menace de la relégation pesait sur lui lorsqu'en mars dernier il vint échouer à Boulogne. Il ne semble pas s'être rendu compte de la gravité de sa situation et il a recommencé. La peine de la relégation s'ajoute à celle de 8 ans de réclusion qui lui a été infligée.

Un lourd passé

Au cours de son interrogatoire, M. le Président Morin ne laisse rien dans l'ombre. Il s'étonne seulement qu'issu d'une excellente famille et ayant montré dans son jeune âge de très bonnes dispositions, Brabants se soit aussi rapidement dévoyé. Les années de guerre, il les a passées à **Pitgam** chez sa grand mère maternelle qui le rendit à ses parents, habitant Paris, alors qu'il avait une dizaine d'années. Jeune écolier studieux, il passa brillamment son certificat d'études, puis fut placé en apprentissage d'abord chez un ébéniste de **Bergues**, puis comme aide-cuisinier au Palais d'Orsay.

Le bon écolier était devenu un très médiocre apprenti, peu assidu au travail.

BRABANTS. — J'ai été séparé si longtemps de mes parents ayant passé ma jeunesse à la campagne, que je n'ai pu me faire à Paris. J'ai quitté plusieurs fois mes parents, je ne pouvais pas m'habituer...

A 18 ans, il comparait pour la première fois en justice, devant le Tribunal correctionnel de Dunkerque qui lui inflige 3 mois de prison avec sursis. L'année suivante, il est condamné à nouveau, toujours pour vol, une première fois à 3 mois, puis à 13 mois.

Vient l'époque du service militaire qu'il accomplit au 1er Bataillon d'Infanterie Légère d'Afrique et on n'a qu'à se louer de sa façon de servir. Il rengage pour un an et passe caporal puis caporal-chef. Il s'était réhabilité sous les drapeaux. Hélas, dès sa libération, le 12 avril 1932, il recommence et, en mois de six semaines est condamné à Boulogne à 4 mois de prison pour vol. Un peu plus tard, cinq ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Il purge sa peine à la prison centrale de Loos d'où il sort avec un pécule de 2.500 francs. Il les liquide en moins d'un mois à **Dunkerque** d'où il part à l'aventure pour Boulogne.

Un inconscient

Il est sans logis, sans ressources, sa famille l'a abandonné. Il n'ose pas tenter une dernière chance auprès de sa grand mère de Pitgam qui avait pour lui une tendresse inépuisable. Et alors, pour manger, il vole au jour le jour, s'introduisant dans des maisons d'accès facile. Il pénétrait par le jardin, brisait une vitre, faisait jouer l'espagnolette d'une fenêtre où tournait une clef dans la serrure. Une fois dans la place, son premier souci était de se restaurer, consommant les aliments qui lui tombaient sous la main. Une rapide visite des lieux lui fournissait toujours quelque somme d'argent, mais pour la cambriole poussée plus avant, c'était vraiment ce qui s'appelle un amateur. Il songeait plutôt à faire un brin de toilette, à prendre quelque repos sans se soucier de la surprise qui pouvait quelque jour l'attendre. Il se trouva un jour nez à nez avec un veilleur de nuit d'Outreau qui rentrait chez lui à 6 heures du matin.

La surprise fut tellement vive des deux côtés que Brabants put s'en aller tranquillement pour se faire pincer deux jours plus tard sur les indications qu'avaient pû fournir les victimes des quinze cambriolages.

A l'audience comme à l'instruction l'accusé a reconnu tous les faits. Il regrette bien des choses maintenant ; ses premiers méfaits qui l'ont mis dans l'engrenage ; l'occasion ratée d'être resté dans l'armée comme le lui conseillaient ses chefs, etc...

Le verdict

M. RUOLT prononce un sévère réquisitoire. Après une plaidoirie de Me Lefebvre du Prey, les jurés se retirent pour délibérer.

Ils répondent affirmativement aux 78 questions qui leur étaient posées et accordent les circonstances atténuantes.

Paul Brabants est condamné à 8 ans de réclusion et à la relégation.

Aujourd'hui Mardi

Deux affaires sont prévues au rôle pour aujourd'hui mardi.

La première passera à 9 h. L'accusé est Henri Curot, inculpé d'attentat aux mœurs.

L'après-midi passera Valentin Filatick, accusé d'attentats à la pudeur. Il a Me Lefebvre pour défenseur.

Pour les deux affaires, le siège du ministère public sera occupé par M. Petit, substitut du procureur de la République.

UNION DU COMMERCE DES CHARBONS AU DÉTAIL DU DÉPARTEMENT DU NORD

Réunion du comité-directeur mercredi 29 juin, à 14 h. 30, Café Français, Grand Place, Lille : préparation du 19e congrès du charbon qui doit se tenir le 4 juillet à Paris. Renseignements : Secrétariat, téléphone 81.82 Lille.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON
Consultez le INDICATEUR
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
EN VENTE PARTOUT
Couverture rouge

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

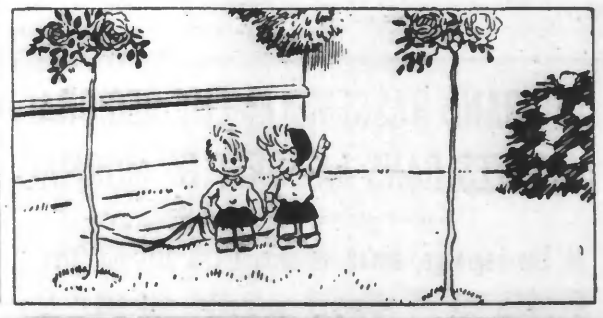

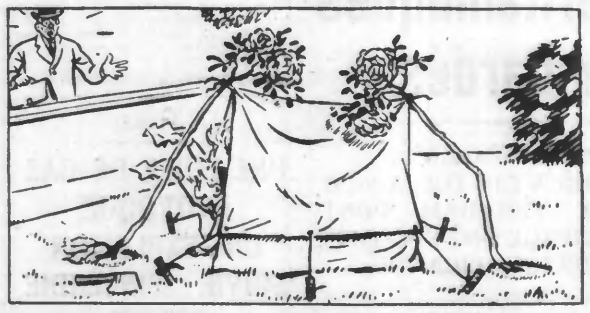

Fille de Lord

par Charles Vayre et Robert Florigni

Résumé des précédents feuilletons

PROLOGUE

Le paquebot « Neptunus » fait naufrage. A bord du navire se trouvent lord Fenton, sa femme et leur petite fille Suzannah. Le « Neptunus » périt corps et biens, mais le steward James Harden ne réussit-il pas à sauver la petite Suzannah ? Mystère.

Le jeune et beau William Fenton apprend que son oncle ainsi que sa tante et leur fille ont péri dans le naufrage du « Neptunus » et qu'il hérite de l'immense fortune de son parent. Ruiné, il songeait au suicide.

Il reçoit la visite d'un nommé Garangé, usurier à Paris, qui lui a prêté deux cent mille francs, le jeune homme lui dit qu'il les lui rendra.

— Exactement, vous croyez ?

— A une livre près. Vous n'avez plus un penny. Cet hôtel va être vendu. Ah ! si j'avais su !... je me serais épargné cet inutile voyage... d'autant plus que ma petite fille est malade, bien malade. Ma place est auprès d'elle. Mais j'ai voulu en avoir le cœur net... Oui, j'avais un vague espoir. Lorsque, il y a six semaines, j'ai appris par les journaux le naufrage du « Neptunus », peri corps et biens, et que sur la liste des passagers figurait le nom de George Fenton, l'ex-vice-roi des Indes, je me suis dit : « Ça doit être un parent de M. William Fenton.. Sûrement il a dû hériter de quelques centaines de livres... » Et j'ai attendu une lettre de vous m'annonçant la bonne nouvelle. Ne voyant rien venir, je me suis décidé. J'avais peur que vous n'ayez oublié votre petite dette.

« Je vois que vous n'avez pas eu la chance d'hériter... et que je suis fichu.

Il grommela :

— Faut que je me mette la ceinture ! C'est malheureux tout de même ! J'ai des charges, moi. J'ai une petite fille de quatre ans. Je ne peux pas la laisser sur la paille. Voyons, mon garçon, un bon mouvement. Que pouvez-vous me donner... exactement ? Avez-vous l'espoir de vous tirer de là ? Vous voyez que je ne suis pas méchant... je ne vous ai pas fait d'ennuis... je ne me suis pas porté créancier avec les autres... ça vaut bien quelque chose.

William Fenton se mit à rire.

— J'ai pitié de vous, Garangé. Vous n'êtes pas un très honnête homme, mais vous m'avez rendu service. Je vous pardonne votre coffret de Cellini et le bonheur-du-jour... Lisez la lettre que je viens de recevoir, et ayez l'âme en paix.

Du bout des doigts, dédaigneux, le lord poussa vers Garangé la lettre du solicitor Green.

Des les premières lignes, le visage de Garangé se transforma.

Ses yeux brillèrent de joie, un large sourire distendit sa bouche.

— Oh ! milord, dit-il respectueusement lorsqu'il eut terminé, pardonnez-moi ma familiarité... J'ignorais... Je prie humblement Votre Seigneurie d'accepter mes félicitations bien sincères... Je suis le dévoué serviteur de Votre Honneur, milord... Si quelques centaines de mille francs vous étaient nécessaires en attendant d'entrer en possession de cet héritage, ils sont à votre disposition, milord. Je serai trop honoré...

Il s'interrompit.

Un bruit étrange se faisait entendre dans le jardin.

William Fenton prêta l'oreille.

— Quelqu'un marche près de la villa, dit-il, surpris... J'ai oublié de fermer la grille.

— C'est peut-être un voleur ou un assassin ! bégaya Garangé, dont le visage blêmissait.

Ouvrant brusquement le tiroir de son bureau, William prit son revolver et se leva, très froid, très calme.

— Nous verrons bien, dit-il.

— Oh ! Hello... Hello ! cria une voix courroucée... Est-ce bien ici qu'habite master Fenton ? Hello ! Hello !

Un coup de poing violent ébranla la porte de la villa.

William Fenton se précipita dans le vestibule.

CHAPITRE II

LE MATELOT BOB WALHER

La porte ouverte livra passage à une sorte de matelot, dont le visage s'encadrait d'un épais collier de barbe rousse.

L'homme, aux yeux troubles, à la démarche incertaine, envoya vers William une bouffée d'alcool.

— C'est-il vous, Fenton ? dit-il entre deux hoquets.

— Oui. Qui êtes-vous ? Que me voulez-vous ?

— Mon nom est Bob Walher. Je suis matelot à bord du « Southampton ». Voilà pour ce qui est de moi. Et si vous êtes vraiment Fenton, j'ai une lettre pour vous, et ça aussi.

Il souleva une cape grise, qui le recouvrait jusqu'aux genoux, et découvrit un délicieux baby endormi, qu'il tenait serré contre lui, sous son bras gauche.

Effaré, William recula.

— Êtes-vous fou ou ivre ? gronda-t-il. Faut-il que j'appelle un policeman ?

— Appelez si vous voulez, ricana Bob Walher, mais prenez d'abord la petite qu'est à vous, et lisez la lettre du steward James Harden. Et pour ce qui est d'avoir bu, je ne veux pas vous contredire. Le gin est bon à la taverne du Blue Scotchman, et l'ale est de bonne qualité.

Il eut un rire épais, promena des regards hébétés autour de lui

— C'est riche, chez vous. Tant mieux La récompense sera plus forte. La course est longue de l'Ecossais bleu ici. J'ai dû m'arrêter pour prendre des forces, et humecter de whisky les lèvres de la petite, qui pleurait... ça y a fait du bien. A la troisième rasade, elle s'est endormie... le canon ne la réveillerait pas... Combien que c'est que vous allez me donner pour la course ?

William Fenton, remis de sa surprise, vaguement inquiet de la présence insolite de cet homme à cette heure de nuit avec un tel fardeau sur les bras, dit d'un ton sec :

— Mon garçon, je ne comprends rien à cette histoire. Suivez-moi. Nous allons l'éclaircir. Et malheur à vous si vous vous êtes moqué de moi !

Il revint vers Garangé, qui entendait tout ce qui se disait dans le vestibule, et n'en menait pas large.

Le matelot, qui avait suivi William en titubant légèrement, cligna de l'œil à la vue de Garangé.

— Good bye ! Prenez la petite ! Elle commence à être lourde.

Sans plus de cérémonie, il lui mit la petite dans les bras, et Garangé, stupéfait, contempla le gracieux visage de la fillette endormie, qui semblait sourire.

Cette vue lui fut pénible.

Elle évoqua l'image de sa petite fille malade, en ce moment si malade.

Il fronça les sourcils, déposa doucement l'enfant sur un canapé, et détourna d'elle ses regards.

Bob Walher, pendant ce temps, s'était mis à son aise.

Il avait retiré sa grande cape, avancé un fauteuil près du feu, et se chauffait béatement, dodelinant de la tête d'un air satisfait.

— Où est cette lettre que vous devez me remettre ? demanda William d'un ton impérieux.

— Ah ! oui, c'est vrai... la lettre du steward... Pauvre James Harden ! Dieu ait son âme ! Le cher vieux garçon est mort juste au moment où je quittais l'Ecossais bleu... Ça va faire du vilain, si on retrouve celui qui lui a si bien fendu le crâne.

Il prit dans sa poche une lettre froissée, la tendit à William, qui la lui arracha des mains, la décacheta vivement.

Au fur et à mesure qu'il lisait, son visage se décomposait.

Garangé, qui l'épiait du coin de l'œil, remarqua ce trouble extrême, et s'en inquiéta.

Passant derrière le matelot, absorbé dans la contemplation du feu, et chauffant à la flamme ses grosses mains velues, il s'approcha de William, demanda à mi-voix d'un ton déférent :

— Une mauvaise nouvelle, milord ?

— Je suis ruiné ! fit William, d'un ton à peine distinct. Lisez.

D'un geste saccadé, il tendit la lettre.

Garangé s'en empara et lut :

« Depuis huit jours que je suis à Londres, je cherche le parent à qui je dois remettre Suzannah Fenton, l'héritière du lord. Je n'ai eu votre adresse que ce soir. Je me suis arrêté par malheur dans une taverne et j'ai été mortellement blessé. Avant de mourir, je donne votre adresse à Bob Walher avec mission de vous porter l'enfant. Elle et moi avons seuls été sauvés dans le naufrage du « Neptunus », et personne encore ne sait que nous sommes vivants... Je devais aller, demain, à l'Amirauté... Je... je... Veillez sur la petite... j'ai promis à ses parents qui...

« James Harden, stew. »

La signature, tremblante, à demi écrite, était à peine lisible. Toute la lettre était d'une écriture hachée, et des syllabes manquaient.

— Diable ! dit simplement Garangé, reposant la lettre sur le bureau.

(A suivre)